

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 10 avril 2024

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTEMENT du CANTAL</p> <p>Nombre de membres</p> <table border="1"><thead><tr><th>Afférents au Conseil municipal</th><th>En exercice</th><th>Qui ont pris part à la délibération</th></tr></thead><tbody><tr><td>23</td><td>23</td><td>22</td></tr></tbody></table> <p>Date de la convocation : 25 mars 2024</p> <p>Date d'affichage : 25 mars 2024</p> <p>Vote : Pour : 22</p> <p>Contre : 0</p> <p>Abstention : 0</p>	Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	23	23	22	<p>L'an deux mille vingt-quatre le dix du mois d'avril</p> <p>A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.</p> <p>Présents : Alain BARRES, Eric TUPHE, Dimitri OCTAVIE Robert PISSAVY, Roland VIDAL, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Gilles CHABRIER, Jean BOUCHER, Christian GRAS, Pierrick ROCHE, Flore COUTURE, Danielle ROLLAND, Véronique BOREL, Béatrice THOMAS, Annie COUDERC, Gilbert CROS, Françoise ALRIQ, Ghislaine BOUCHARD-FAYON, Pierre JUILLARD.</p> <p>Présents par procuration : Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Dimitri OCTAVIE.</p> <p>Absent : Félix ROCHE.</p> <p>Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE</p>
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération					
23	23	22					

OBJET : Vote des budgets primitifs **2024**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les différents budgets primitifs de la commune pour **2024**.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE ainsi qu'il suit les différents budgets primitifs de l'exercice **2024**, s'équilibrant comme suit :

- BUDGET COMMUNE - VOTE = Pour : 22 - Abstention : 0
Section de fonctionnement : 2 695 675.45 €
Section d'investissement : 3 609 899.53 €

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024

Date de reception de l'AR: 16/04/2024

015-200071702-BF_017_2024-BF
A G E D I

- BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - VOTE = Pour : 22 - Abstention : 0
Section d'exploitation : 289 400.20 €
Section d'investissement : 374 377.79 €

- BUDGET CAMPING - VOTE = Pour : 22 Abstention : 0
Section de fonctionnement : 33 354.42 €
Section d'investissement : 10 191.13 €

- BUDGET DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE - VOTE = Pour : 22 Abstention : 0
Section de fonctionnement : 121 280.35 €
Section d'investissement : 103 175.84 €

- BUDGET LOTISSEMENT - VOTE = Pour : 22 Abstention : 0
Section de fonctionnement : 583 387.06 €
Section d'investissement : 610 462.68 €

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME



Le Maire,

Gilles CHABRIER



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024

Date de reception de l'AR: 16/04/2024

015-200071702-BF_017_2024-BF

A G E D I